

Après avoir déjà enfilé deux sens interdits, l'homme s'en est pris à la conductrice.

L'homme ne semblait pas avoir prévu son meurtre avec préméditation.

On ignore les raisons qui ont poussé le désespéré à se faire assassiner.

Il est probable que la suicidée ait été lâchement assassinée.

Le défunt confirma que son meurtrier avait bien agi seul.

Malgré son mariage et ses quatre enfants, l'homme vivait comme un veuf éploré....

La mer était sa terre natale.

Le trio des voleurs était composé de quatre hommes d'origine africaine.

Le suspect étant sans domicile fixe, les policiers purent le cueillir quand il sortit enfin de chez lui.

L'homme qui avait dérobé les miches s'en prit ensuite à celles de la boulangère.

La femme a vraisemblablement été étranglée par son assassin.

L'assassinat avait donc bien le crime pour seule et unique raison.

Le défunt a formellement reconnu son agresseur.

Cinq des trois suspects ont été relâchés....

La femme ayant été décapitée, il nous a été impossible jusqu'à présent de mettre un nom sur son visage.

Aucun dégât n'est à déplorer à l'exception de la seule et unique victime

Selon ses dires, l'homme est mort vers 16h30.

L'homme a déposé sa plainte sur le bureau avant de s'envoler devant nos yeux qui n'ont rien compris.

Le choc fut sans gravité même s'il fallut déplorer deux morts.

Seuls quelques dégâts matériels furent notés sur le cadavre.

Le policier put frapper son agresseur à la tête sans difficulté, son arme étant parfaitement réglementaire.

Après identification, le corps fut rendu à la famille dont personne n'a pu retrouver la trace.

J'ai entendu un coup de feu et j'ai vu un type qui sortait comme une balle.

Nous avons donc pu constater qu'il n'y avait rien à constater

Ses explications étaient si embrouillées que nous avons dû le relâcher faute d'avoir la preuve que nous pouvions comprendre ses explications.

C'est la pluie qui empêcha le brigadier de s'apercevoir qu'il s'était mis à neiger.



Quand le contrevenant a crié : espèce de gros con ! dans son dos, le brigadier a aussitôt cru se reconnaître et a verbalisé.



L'homme, qui était aussi sourd que son épouse, ne semblait pas s'entendre très bien avec elle
L'homme niant toute culpabilité, nous l'avons arrêté.



Le suspect s'est alors décidé à passer aux aveux complets pour nous prouver qu'il n'était pour rien dans cette affaire.



L'homme nous déclara qu'il avait effectivement frappé son adversaire avec la manivelle mais en faisant bien attention à ne pas lui faire mal.



Le trou de balle était si gros que nous avons pu y mettre deux doigts.



Le plaignant, visiblement en état d'ébriété prétendait s'appeler Jésus et signa le formulaire d'une croix.



Si nos gendarmes n'étaient pas intervenus, le viol n'aurait sûrement jamais eu lieu.



Pour finir, l'interpellé avoua le vol, ainsi que quelques autres meurtres.



Si l'appel n'a pas obtenu de réponse, c'est qu'il est parvenu au poste vendredi en fin de matinée alors que le permanent de service venait de partir se coucher comme tous les jours à la même heure.



Il est à noter que les deux véhicules sont entrés en collision l'un avec l'autre exactement le même jour.



En nous priant d'accepter ses excuses, l'homme nous affirma que ses injures étaient bien l'expression de sa pensée et que l'incident était donc clos.

C'est à l'intersection des deux routes que le mur a violemment heurté la voiture.



Le cadavre ne semblait pas en possession de toutes ses facultés.



Le pendu est mort noyé.



L'homme avait essayé de cacher l'arme dans ses bottes, malheureusement pour lui, il s'agissait d'un fusil dont la longueur dépassait.



L'animal n'a fait qu'une bouchée de la carrosserie du véhicule.



L'homme a insisté pour nous présenter son préjudice qui ne mesurait en fait pas plus de dix centimètres.



Arrêté par les gendarmes, le voleur les a menacés d'appeler la police.



Malgré un taux d'alcoolémie de 3,8, le conducteur avait gardé toute sa lucidité pour écraser l'animal.



Sous le coup de la colère, l'homme mangea une pomme en ricanant...



Un violent coup de marteau l'avait cloué au lit depuis deux jours.



Comme il devait être pris en charge au plus vite par un asile d'aliénés, il a été conduit à la gendarmerie



L'homme a menacé l'adjudant que si on le prenait sur ce ton, lui aussi le prendrait sur ce ton.